

Séance du : 02 mars 2015

n° 08/2015

L'an deux mille quinze, le deux mars à 17 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 février 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Esther ESCRICH-FONS, Marie-Françoise GAUBERT, Sophie MANIAGO, Sandrine VALETTE, Patricia ZATKOWSKI.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LANDET, Jean-Claude LAUTRE, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Serge SERRANO, Bernard VALETTE.

Avaient donné pouvoir :

P.CHESNAY à R.OURLIAC, J.C.GOUXETTE à A.ITIER, R.LIGNERES à D.LEGROS, P.MAUGARD à C.CABROL, P.RUIZ à P.MONOD, B.STUDER à J.P.POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 36

Délégués suppléants :

Mmes Colette CABROL, Nelly CALMET, Marie-Claire GAROFALO, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Alain ITIER, Dominique LEGROS, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Roger OURLIAC, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET.

Excusés :

Mmes Nicole DANJOU, Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Carole OLIVIERO.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Michel GALANT, Bertrand GELI, Alain ROUQUET, Marc SIE, Pierre VIDAL.

Objet : Vote du budget primitif 2015 (Budget principal et budget annexe GAL)

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Monsieur le Président indique que le budget primitif 2015 a été établi sur la base du Débat d'Orientation Budgétaire du 9 février 2015 et validé par le bureau réuni le 16 février 2015. Ce budget tient compte de la mutualisation des services avec le GAL des Terroirs du Lauragais et des restrictions budgétaires liées à la perte graduelle de subventions d'ingénierie.

Monsieur le Président cède la parole à M. de PERIGNON, rapporteur du budget, qui présente les différents éléments pris en compte pour l'élaboration de ce budget primitif 2015 :

- Des charges à caractère général couvrant :
 - o Les dépenses administratives courantes
 - o Les actions du P.E.T.R. (volet culture, tourisme...)
- Des charges de personnel
- Des dépenses d'investissement liées principalement à la révision du projet SCOT et aux travaux d'aménagement des locaux administratifs
- Des dépenses liées au remboursement de l'emprunt contracté pour l'achat des locaux administratifs
- Des restes à réaliser en recettes et dépenses liés notamment aux sites internet, à la réalisation d'un diagnostic stratégique « Plan d'eau et liaisons douces », à la réfection de la toiture
- Les contributions des communautés de communes membres
- Un recours à l'emprunt pour les travaux.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Président appelle l'assemblée à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2015 arrêté comme suit :

Budget Principal : budget du P.E.T.R. du Pays Lauragais

	Dépenses	Recettes
Investissement	219 663 €	219 663 €
Fonctionnement	451 914 €	451 914 €
Total	671 577 €	671 577 €

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Budget Annexe : budget du GAL des Terroirs du Lauragais

	Dépenses	Recettes
Investissement	850 €	850 €
Fonctionnement	44 853 €	44 853 €
Total	45 703 €	45 703 €

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le budget primitif du budget principal et du budget annexe sont joints en annexe.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 2 mars 2015

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr